

# Fribourg leader du congé-paternité

01.10.2019

## La ville donne trente jours de congé aux nouveaux pères, une générosité unique en Suisse romande

Patrick Chuard

Conseil général » En quelques minutes, lundi soir, la capitale cantonale a pris de l'avance sur toutes les collectivités romandes. Le Conseil général a décidé d'octroyer 30 jours de congé-paternité aux employés de la ville, à l'occasion de la révision du Règlement du personnel. C'est ce que réclamaient les formations de gauche, ainsi que le PDC: «Cela nous paraît raisonnable, et c'est inférieur à ce qui se pratique dans de nombreux pays, comme la Suède, la Norvège ou le Canada», a expliqué Alexandre Sacerdoti (pdc/pvl).

Le Conseil communal plaidait plutôt pour 20 jours. Pas par pingrerie, jurait-il, «mais dans un souci de bon fonctionnement de l'administration» comme l'a expliqué le syndic Thierry Steiert (ps). «La gestion du personnel pourrait devenir très sportive dans certains services avec ces trente jours ouvrables, soit six semaines de congé-paternité», craint également David Krienbühl, en tant qu'élus PLR et non comme président de la commission spéciale qui avait planché sur le sujet. Les trente jours ont passé la rampe par 48 voix contre 18 et 10 abstentions.

## Mieux que le canton

Cette décision place Fribourg sur le podium des collectivités romandes. «A ma connaissance, personne ne fait mieux. C'est un bond en avant pour les familles», se réjouit Valérie Borioli Sandoz, responsable de l'égalité à la fédération syndicale Travail.Suisse. Fribourg fait même mieux que l'initiative populaire «Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille», qui devrait être votée en 2020 et qui réclame vingt jours payés. «C'est un signal très favorable, cela signifie que les élus fribourgeois ont compris la nécessité d'aider les familles», souligne Gilles Crettenand, responsable romand de [Männer.ch](http://Männer.ch), qui chapeaute les associations de défense des pères. «En fait, les gens comprennent enfin que ce n'est pas un congé mais une réponse adaptée au stress que vivent les jeunes parents.»

*« Nous réclamions vingt jours, c'est fantastique! »*

**Gaétan Zurkinden**

En comparaison romande, Fribourg laisse sur place les villes de Neuchâtel, de Genève (quatre semaines) et de Lausanne (21 jours). Sion et Delémont n'octroient que dix jours à leurs salariés. La capitale fait évidemment mieux que les autres communes fribourgeoises, dont la majorité prévoit entre deux et cinq jours (ce que le canton octroie à ses collaborateurs).

Même le Syndicat des services publics (SSP) en tombe des nues: «Nous réclamions vingt jours, c'est fantastique!» s'écrie son secrétaire régional, Gaétan Zurkinden.

## Espérer davantage

En réponse à l'initiative populaire, le Conseil des Etats a élaboré un contre-projet de deux semaines: le Conseil d'Etat fribourgeois l'a approuvé en consultation cette année, estimant que le projet permettra de laisser les pères «prendre une place plus importante auprès de leurs enfants». Vu la décision de la ville ce lundi, «il est permis d'espérer que le canton fasse beaucoup mieux en révisant sa propre loi sur le personnel en 2022», se réjouit Gaétan Zurkinden.

La commune de Matran, qui paraissait novatrice en octroyant dix jours en 2018, est désormais reléguée au peloton. «Nous allons en rediscuter, nous ne voulions pas aller plus vite que la ville de Fribourg dans la perspective de la fusion du Grand Fribourg», explique Sébastien Dorthe, syndic de Matran et président du Parti libéral-radical (PLR) fribourgeois. Lui aussi partisan d'une avancée significative sur la question, le conseiller général Raphaël Casazza (plr) a adressé lundi soir «toutes ses félicitations» à la commune, rappelant qu'il y a cinq ans seulement «le Conseil communal s'était battu pour ne pas toucher aux trois jours!»

300'000: C'est le montant minimal, en francs, que coûtera la refonte du règlement du personnel de l'Etat de Fribourg

Impossible de dire à ce stade combien, parmi les 628 employés de la ville, seront concernés par la mesure. Le coût de la mesure n'a pas non plus été évalué: le Conseil communal estimant que la refonte complète du règlement du personnel coûtera entre 300'000 et 400'000 francs par an à la collectivité.

Le congé parental n'est cependant pas la panacée, à entendre à la fois le PLR et la gauche. «Nous espérons un futur congé parental remboursé», a précisé le PS lundi. «L'idéal serait en effet un congé qui additionne le congé-maternité actuel et le congé-paternité de manière que les parents s'impliquent ensemble», explique Valérie Borioli Sandoz.

**Dans la même rubrique**



- 
- 

• **[Cudrefin](#)**

Commune ExpressImpôt Le taux d'imposition reste à 59%. Ceci en raison d'une...



-